

# Rapport du maire sur la **situation financière 2024**



**CANDIAC**  
ma ville sous les arbres



**Normand Dyotte**  
Maire

**Chers citoyens,  
Chères citoyennes,**

Comme chaque printemps, c'est toujours avec rigueur et bonheur que je désire vous parler de notre santé financière à travers cette brochure annuelle, tel qu'exigé par la *Loi sur les cités et villes*. Je tiens à souligner la collaboration de nos équipes administratives qui effectuent continuellement un travail minutieux afin d'arriver aux excellents résultats que nous connaissons. Cette brochure vous présente les dénouements de notre année financière 2024.

L'excédent de fonctionnement détaillé aux pages suivantes est le résultat de plusieurs facteurs qui se sont avérés très favorables pour la Municipalité. Encore une fois, la somme des droits de mutation a été supérieure à ce qui avait été anticipé. C'est inévitablement le fruit de l'attractivité de notre belle Ville. Candiac est en pleine effervescence et elle attire de beaux projets de choix ainsi que de nouveaux citoyens. À cela s'ajoutent les taux d'intérêt qui sont demeurés élevés et qui ont produit un bilan de placement favorable. Ce segment représente à lui seul un excédent d'un peu plus de 4 M\$.

Nous connaissons également des écarts favorables qui s'expliquent, entre autres, par le report de certains projets ou des coûts qui se sont avérés inférieurs aux estimations ou grâce à des facteurs moins prévisibles comme la réception de subventions. À titre d'exemple, la décontamination du sol de l'Atelier 25, futur bâtiment dédié au Service des travaux publics, a bénéficié de subventions allégeant les coûts finaux. Finalement, à ceci s'ajoutent également des postes non comblés en ressources humaines et des redevances concernant certaines collectes. On parvient à un excédent d'environ 3,7 M\$ en lien avec les dépenses, les subventions et une augmentation de revenus en lien avec les secteurs commercial et industriel.

Il va sans dire qu'il s'agit d'une excellente année financière se traduisant par un excédent. Celui-ci représente un levier nécessaire afin de nous permettre d'investir plus rapidement dans les infrastructures ainsi que nos actifs qui nécessitent une attention à court et moyen terme. On parle, par exemple, de bâtiments désuets, de l'agrandissement potentiel de l'usine de filtration d'eau et de l'achat de certains équipements de loisir.

Je vous invite d'ailleurs à visiter, dès le 21 mai, le [candiacvision2033.ca](http://candiacvision2033.ca), un microsite qui vous permettra de bien visualiser les projets qui prendront forme à travers notre territoire au cours des prochains mois ainsi que la vision globale de la Ville.

Pour terminer, vous trouverez la liste de tous les contrats de 25 000 \$ et plus octroyés par la Ville au cours de la dernière année, en conformité avec la *Loi sur les cités et villes*, au [candiac.ca](http://candiac.ca).

**Votre maire,**

Normand Dyotte

J'Y PRENDS RACINE



## Résultats non consolidés de la Ville pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024

### Revenus

Revenus d'investissement 5 203 065 \$

### Revenus de fonctionnement

Taxes 49 247 336 \$  
 Paiements tenant lieu de taxes 451 532 \$  
 Transferts 2 613 444 \$  
 Services rendus 5 510 569 \$  
 Droits et autres revenus 9 913 819 \$  
**Total des revenus de fonctionnement 67 736 700 \$**

### Charges de fonctionnement

Administration générale 10 576 887 \$  
 Sécurité publique 10 947 784 \$  
 Transport 12 948 530 \$  
 Hygiène du milieu 12 052 585 \$  
 Aménagement, urbanisme et développement 3 924 401 \$  
 Loisirs et culture 9 944 599 \$  
 Frais de financement 2 560 328 \$  
**Total des charges de fonctionnement 62 955 114 \$**

### Autres éléments à des fins fiscales

Amortissement des immobilisations 9 828 132 \$  
 Produit de cession 7 788 \$  
 (Gain) perte sur cession -7 788 \$  
 Provision pour moins-valeur/Réduction de valeur 69 412 \$  
 Financement à long terme des activités de fonctionnement 124 533 \$  
 Remboursement de la dette à long terme -6 432 602 \$

### Affectations

Activités d'investissement -370 733 \$  
 Excédent (déficit) accumulé -297 221 \$  
 Autres éléments de conciliation - \$  
**Total des autres éléments à des fins fiscales 2 921 521 \$**

**Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales (Revenus de fonctionnement - charges de fonctionnement + total des autres éléments à des fins fiscales)**

**7 703 107 \$**

## Taux global de taxation uniformisé

	CANDIAC	MRC	VILLES DE 10 000 À 24 999 HABITANTS
2023	0,6063 \$	0,7345 \$	0,7732 \$
2022	0,7083 \$	0,8605 \$	0,8914 \$
2021	0,7693 \$	0,9585 \$	0,9474 \$
2020	0,8191 \$	1,0196 \$	0,9807 \$
2019	0,8256 \$	1,0346 \$	1,0136 \$

## Quelques ratios financiers

### Charges nettes de fonctionnement par 100 \$ de RFU (richesse foncière uniformisée) 2023

Candiac 0,95 \$  
 MRC 1,09 \$  
 Villes de 10 000 à 24 999 habitants 1,28 \$

### Charges nettes par unité d'évaluation 2023

Candiac 6 670 \$  
 MRC 5 528 \$  
 Villes de 10 000 à 24 999 habitants 5 652 \$

### Pourcentage du service de la dette par rapport aux charges de fonctionnement et au remboursement de la dette 2023

Candiac 18,42 %  
 MRC 16,51 %  
 Villes de 10 000 à 24 999 habitants 10,99 %

### Endettement total net à long terme par 100 \$ de RFU 2023

Candiac 1,51 \$  
 MRC 1,51 \$  
 Villes de 10 000 à 24 999 habitants 1,49 \$

### Charge fiscale moyenne des logements 2023

Candiac 3 392 \$  
 MRC 2 951 \$  
 Villes de 10 000 à 24 999 habitants 2 814 \$

## Rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024

### Résultats consolidés pour l'exercice 2024

Revenus de fonctionnement 71 009 815 \$  
 Charges de fonctionnement (65 418 946 \$)  
 Autres éléments à des fins fiscales 2 736 610 \$  
**Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales 8 327 479 \$**

L'intégralité des états financiers consolidés de la Ville de Candiac au 31 décembre 2024 est disponible au [candiac.ca](http://candiac.ca).

## Richesse foncière uniformisée (RFU)

		HAUSSE EN %
2024	7 176 952 680 \$	19,77 %
2023	5 992 260 999 \$	25,57 %
2022	4 772 021 386 \$	10,56 %
2021	4 316 153 412 \$	9,62 %
2020	3 937 424 328 \$	3,30 %
2019	3 811 690 316 \$	9,19 %

# Rémunération et allocation des membres du conseil municipal 2024

Voici la rémunération et l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci et d'un organisme supramunicipal :

Les conseillers municipaux touchent une rémunération annuelle de 27 502 \$, à laquelle s'ajoute une allocation de dépenses de 13 751 \$. Lorsqu'il occupe la fonction de maire suppléant, le conseiller reçoit un montant mensuel de 524 \$ et une allocation de dépenses supplémentaires de 263 \$. Une rémunération mensuelle de 235 \$ est octroyée à chacun des conseillers assumant la présidence d'une commission municipale, ainsi qu'une allocation de dépenses de 117 \$.

Le maire, quant à lui, reçoit un salaire annuel de 100 276 \$ et une allocation de dépenses de 19 422 \$. Son implication dans diverses organisations lui apporte les rémunérations présentées dans le tableau suivant.

ORGANISATION	TITRE	RÉMUNÉRATION ANNUELLE
MRC de Roussillon	Membre du conseil d'administration	13 635 \$ + 565 \$*
Régie d'assainissement des eaux du bassin de La Prairie	Membre du conseil d'administration	3 178 \$
Régie intermunicipale de police Roussillon	Président et membre du conseil d'administration	6 524 \$
Régie incendie Alliance des Grandes-Seigneuries**	Président et membre du conseil d'administration	4 450 \$

\* Aux conseils, aux plénières ou aux différents comités.

\*\* Nouveau en 2024.



Le Rapport du maire sur la situation financière 2024 est une réalisation du Service des communications et relations avec le citoyen ainsi que du Service des finances de la Ville de Candiac.

**Révision**  
Stéphanie de Bollivier

**Photos**  
Amélie Picquette et  
Picaboo Photographie

**Conception  
graphique**  
Agence Caza

**Impression**  
Pub Cité

**Tirage**  
11 054 copies

**Dépôt légal**  
Bibliothèque  
et Archives nationales  
du Québec

**candiac.ca**